



## TRANSACTION

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur

(Selon taux de TVA actuellement en vigueur 20 %)

Jusqu'à 50 000€	Forfait 4 000€ TTC
50 000€ - 100 000€	Forfait 7 000€ TTC
100 001€ - 170 000€	Forfait 8 500€ TTC
170 001€ - 250 000€	5% TTC
250 001€ - 550 000€	4,5%
550 001€ et +	4%

## LOCATION

### HONORAIRES LOCATION A USAGE D'HABITATION

	Propriétaire	Locataire
Entremise et négociation		-
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	8€ / 10€ / 12€ TTC/m <sup>2</sup> *	8€ / 10€ / 12€ TTC/m <sup>2</sup> *
Etat des lieux	3€ TTC/m <sup>2</sup> *	3€ TTC/m <sup>2</sup> *

\*Honoraires plafonnés pour le locataire au regard de la loi ALUR et en fonction de la zone dans laquelle se situe le logement (Zone très tendus 12€/m<sup>2</sup>, Zone tendu 10€/m<sup>2</sup>, le reste du territoire 8€/m<sup>2</sup>)

## GESTION

### HONORAIRES GESTION LOCATIVE

5 % HT\*\* du montant des sommes encaissées

Assurance loyers payés : 2,5% du montant des sommes encaissées

Option : Détérioration immobilière : 0,2%

### IMMOBILIER ENTREPRISE – COMMERCES – BUREAUX

20 % HT\*\* du loyer HT\*\* annuel hors charges (pour chacune des parties)

Minimum de perception : 2 000 € HT\*\*

\*\*HT : Taux de TVA en vigueur : 20 %